

## CONTRAT PAIN

entre les adhérents de l'AMAP d'Aigrefeuille sur Maine et La ferme des Noues

de JUILLET à SEPTEMBRE 2026

### La productrice :

**La ferme des Noues**

**Gwendoline Juste**

2 Les Noues

44690 Maisdon-sur-Sèvre

07 77 79 71 35

[lafermedesnoues@proton.me](mailto:lafermedesnoues@proton.me)

### L'adhérent :

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

### Dates et lieu de distribution :

La distribution a lieu le **jeudi**, conformément au **tableau des commandes**, entre **18 h 30 et 19 h 30**  
Salle du Foot des Richardières à Aigrefeuille sur Maine.

### Engagements de la productrice :

La productrice s'engage à livrer le pain produit dans son fournil selon les principes de l'agriculture biologique, dans la quantité spécifiée par le tableau des commandes et aux dates prévues dans ce tableau.

La productrice s'engage à être présente à la distribution.

### Engagements de l'adhérent :

L'adhérent s'engage à prendre possession de ses produits aux dates prévues dans le tableau, par lui-même ou par l'intermédiaire d'une personne dépêchée par ses soins. Si la récupération n'a pas lieu, aucun remboursement n'aura lieu.

L'adhérent s'engage à être à jour de son adhésion à l'AMAP d'Aigrefeuille sur Maine.

### Fin de contrat - démission :

La démission d'un adhérent est possible en cours de saison en cas de force majeure (déménagement ...) avec préavis d'un mois.

### Modalités de paiement :

Le montant global du contrat, indiqué en bas du tableau de commande, est de : .....

Lors de la signature de ce contrat, l'adhérent fournit :

- **1 chèque (Petit contrat) ou 2 pour les plus grandes commandes**

**Les chèques sont libellés à l'ordre de " GAEC La Ferme des Noues "**

### Modalités de remise du contrat :

Le présent contrat, accompagné du ou des chèques, est à remettre sous enveloppe, dans la boîte à contrats disposée au local.

Le tableau des commandes sera, de préférence envoyé par e-mail au référent ci-dessous, sinon il sera complété et joint au contrat.

Coordonnées du référent pour les contrats pains : Denis BIORET 06 82 00 26 17    [denis.bioret@wanadoo.fr](mailto:denis.bioret@wanadoo.fr)

Fait à Aigrefeuille sur Maine, le : .....

**L'adhérent**

**La productrice**